

Février 2015

À TOUS LES ORGANISMES À CHARTE DU SCFP

21 MARS – JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE

Chères consœurs,
Chers confrères,

Chaque année, le 21 mars, les Canadiennes et les Canadiens de toutes les couches de la société commémorent la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Le 21 mars 1960, il y a eu un massacre sanglant à Sharpeville (Afrique du Sud) alors que la police a ouvert le feu et tué 69 manifestants noirs et blessé 180 autres personnes. Ces manifestants pacifiques protestaient contre les « lois limitant la mobilité des Noirs » qui soutenaient l'apartheid et qui imposaient des restrictions aux Sud-africains noirs, y compris la capacité de se déplacer librement dans le pays et d'organiser des syndicats. Presque toutes les victimes ont été tirées dans le dos.

Le Canada a un long passé de colonialisme raciste dans la façon dont il traite avec les peuples des Premières Nations et ses conséquences continuent d'être ressenties de nos jours, plusieurs décennies après les événements. Les Autochtones doivent maintenant composer avec de nombreuses difficultés graves, y compris des taux de pauvreté élevés, la détérioration environnementale des terres autochtones et la question des femmes autochtones disparues et assassinées.

L'histoire du Canada est également façonnée par des politiques de citoyenneté et d'immigration racistes. Il y a de nombreux exemples historiques à partir desquels choisir. En voici un que certaines personnes connaissent moins bien, mais qui est surprenant : il y a un siècle, soit en 1914, un bateau, le Komagata Maru qui transportait 376 Sud-asiatiques, est arrivé à Vancouver, mais on lui a interdit d'accoster à quai. Le gouvernement fédéral d'alors avait insisté pour que l'on empêche les passagers de descendre à quai. Après deux semaines au large, le bateau a dû retourner en Inde sans fournitures. Plusieurs personnes ont sauté en bas du bateau, certaines sont mortes, et bon nombre sont tombées gravement malades. À leur retour à Calcutta, elles ont subi de la violence aux mains des autorités britanniques en place et ont été emprisonnées.

Aujourd'hui, le Canada utilise des programmes comme le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le Programme des aides familiaux résidants pour exploiter des travailleuses et travailleurs de couleur vulnérables comme sources de main-d'œuvre bon marché. Ces programmes réduisent les conditions de travail de tous les travailleurs et travailleuses et limitent notre capacité à nous organiser collectivement et à appliquer les conventions collectives. Le SCFP est engagé à lutter contre le racisme et la discrimination dans nos lieux de travail, notre syndicat et la société en général. Nous reconnaissons que bon nombre de nos membres les moins bien payés viennent des communautés racisées et autochtones.

.../2

Le SCFP est engagé à faire participer ces travailleuses et travailleurs précaires de nouvelles façons, à les organiser et à les soutenir afin qu'elles et ils deviennent des leaders au sein de notre syndicat. Récemment, nous avons entrepris d'effectuer un sondage exhaustif auprès de nos membres, obtenant ainsi des renseignements précieux sur les données démographiques changeantes et sur la diversité de nos membres. Apprendre au sujet des conditions des membres racisés nous aide à comprendre de quelle façon nous pouvons changer.

C'était un point important sur lequel s'est concentrée la Conférence nationale sur les droits de la personne du SCFP, qui a eu lieu à Winnipeg, et au cours de laquelle il y a eu une présentation sur le sondage effectué auprès des membres qui soulignait l'importance de poursuivre le travail afin d'assurer l'égalité pour nos consœurs et confrères racisés. Près de 20 pour cent de nos membres occupent des emplois précaires et ces membres ont plus de chance d'être racisés ou de provenir de groupes qui revendiquent l'égalité. Bien que nos syndicats assurent de meilleurs salaires et avantages sociaux en général, ainsi que de meilleurs environnements de travail, il y a encore beaucoup à faire.

Nous pouvons faire preuve de solidarité envers toutes nos personnes membres en examinant comment améliorer les salaires et les conditions de travail de nos propres membres qui occupent des emplois précaires. Nous pouvons examiner de nouveaux moyens créatifs de rejoindre ces personnes membres afin qu'elles s'impliquent à tous les niveaux au sein de notre syndicat. Nous pouvons déterminer un programme politique fort et aller de l'avant avec un tel programme afin d'améliorer les conditions de tous les travailleurs et travailleuses racisés, peu importe leur statut syndical.

Nous attendons également le Congrès national du SCFP de 2015 avec impatience, congrès au cours duquel nous remettrons, pour la première fois, à une personne le Prix Ed Blackman pour les travailleuses et travailleurs de couleur en reconnaissance des réalisations et du militantisme afin de mettre fin au racisme, de promouvoir la diversité et de faire avancer l'égalité et la justice sociale pour les personnes racisées.

Le 21 mars, nous exhortons nos membres à commander notre brochure *La diversité, notre force* afin de sensibiliser davantage les gens au sujet de la discrimination raciale et à apprendre comment l'éliminer en participant à notre atelier *Créer la justice raciale*. Afin d'en apprendre davantage au sujet des programmes des travailleurs étrangers temporaires et des aides familiaux résidents, consultez nos fiches d'information à www.scfp.ca. Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou de l'aide, veuillez communiquer avec le Service de l'égalité au bureau national du SCFP, à Ottawa, à l'adresse egalite@scfp.ca.

Nous vous prions d'accepter nos salutations solidaires.

Le président national,

Le secrétaire-trésorier national,

PAUL MOIST

CHARLES FLEURY